

DEZUTTER (*Jean-Victor-Arthur*), Contrôleur des finances (Bruxelles, 3.12.1873-Bruxelles, 25.9.1935). Fils d'Emmanuel et de Van Holen, Catherine.

Après de bonnes études primaires, complétées par une spécialisation dans le domaine de la comptabilité, de la dactylographie et des langues étrangères, il occupe, à partir de 1889, des emplois de bureau, notamment ceux de comptable et de chef-comptable, dans différentes maisons de commerce.

Il s'engage, le 31 août 1899, en qualité de commis de 2^e classe, au service de l'État Indépendant du Congo. Après un séjour d'un an, à Boma (Secrétariat Général), il rentre en Belgique pour raison de santé. Il retourne au Congo; le 19 septembre 1901, comme commis de 1^{re} classe; il est nommé sous-intendant de 3^e classe, le 30 juin 1902. Son terme est abrégé pour cause de maladie; il quitte Boma le 12 mars 1903.

Après plusieurs années passées en Belgique, il retourne en Afrique en qualité de vérificateur des impôts, de 2^e classe. Il s'embarque à Southampton, le 4 novembre 1911, à destination du Katanga, via le Cap. Il est attaché au bureau de la recette d'Élisabethville; il exerce ensuite les fonctions de receveur des impôts à Sakania. Il quitte le territoire de la Colonie, le 23 novembre 1913.

Au cours de son quatrième terme (du 11 mai 1914 au 20 octobre 1917), il est désigné pour Kabinda, en qualité de contrôleur des impôts. Il est nommé receveur des impôts de 1^{re} classe, le 1^{er} juillet 1915, contrôleur des impôts de 2^e classe le 1^{er} juillet 1917.

Il revient à Boma le 7 mai 1918 et est attaché à la province de l'Équateur. Son séjour est de courte durée; il rentre en congé anticipé pour motif de santé, le 4 septembre 1918.

Revenu en Afrique, le 8 mars 1919, il rejoint le district du Sankuru (Congo-Kasai). Après avoir été nommé contrôleur des finances de 1^{re} classe, il est désigné pour exercer les fonctions de chef du service provincial des finances. Son terme expire le 28 mars 1922.

Au cours de son septième séjour (du 11 novembre 1922 au 27 janvier 1926), il est chargé de l'inspection permanente du régime fiscal et comptable du Haut-Luapula et de la Lulua.

Rembarqué à Anvers, le 24 juillet 1926, il est attaché à la direction provinciale des finances, à Stanleyville. Il rentre définitivement le 25 février 1927.

Il était chevalier de l'Ordre Royal du Lion, chevalier de l'Ordre de la Couronne, décoré de l'Étoile de Service en or à deux raies.

15 novembre 1951.
Eug. Seyde.